

## **Intervention de Monsieur le Maire de Gentelles pour la remise du titre de Maire honoraire à Christian Alix, le 10 janvier 2015 à l'espace Maintenon.**

Je reprends la parole pour procéder à un petit évènement local. Christian si tu veux bien t'approcher...

Petits rappels historiques.

En 1989, 2 listes sont en concurrence pour les élections municipales dans notre commune.

Au premier tour, l'une, conduite par Henry Feutrie, voit 10 de ses membres élus. Lors du second tour, le seul candidat de l'autre liste restant en course (il ne menait pas cette liste au premier tour) est élu. Les gentellois(es) n'aiment pas l'hégémonisme. C'est ainsi que Christian Alix commence sa vie de conseiller municipal Gentelles. Ce n'était pas le premier de la famille à siéger au conseil : Marie-Christine son épouse avait déjà été élue précédemment (en 1983) et avait même occupé pendant quelques semaines le poste de Maire suite à la démission du Maire précédent. Si certains dans ce conseil de 1989 ont parfois considéré Christian comme le vilain petit canard de la bande, lui n'est jamais rentré dans le rôle de l'opposant. Il fut force de proposition et d'accompagnement pendant les 6 ans de ce mandat et fut apprécié de beaucoup et en particulier d'Henry Feutrie le Maire.

En 1995, sur proposition de Gabriel Cateau, nous testons pour la première fois ce drôle de système électoral local (une démocratie directe, apaisée. Certains scrutins précédents à Gentelles ne s'étant pas passés dans la sérénité). Au premier tour, Christian et Roger Desmet sont élus. Une fois les 11 conseillers élus, c'est tout naturellement que Christian est le seul candidat et est élu au poste de Maire. Roger Desmet, Gabriel Cateau et Daniel Cointe sont ses adjoints.

En 2002, peu de candidats, 12 pour 11 places. 11 élus au premier tour. Sans opposition Christian repart pour 6 ans. Son dernier mandat dit-il. Gabriel Cateau est son premier adjoint, Daniel Cointe et moi ses adjoints. Non seulement, contrairement à ce qu'il avait dit, Christian fit plus que les 6 ans de mandat attendus. D'abord les élections municipales sont été décalées d'un an, cela fait déjà 7 ans. Mais, en ce printemps 2008, devant le peu de personnes candidates pour briguer un poste dans le futur conseil municipal, Christian propose à plusieurs élus qui avaient aussi décidé d'arrêter de repartir une fois encore avec lui. La plupart sont ainsi réélus. Serge Delattaignant, Daniel Cointe et moi sommes ses adjoints.

Le 4 avril 2014, Christian qui n'a pas été candidat cette fois ci laisse son mandat de Maire de Gentelles.

Chacun ici lui est reconnaissant de l'immense travail qu'il a accompli. Présent au poste sans faille pendant si longtemps, au courant de tout ce qui se passe dans la commune, connaissant tout le monde, gérant l'intégralité des dossiers qu'il prenait tout en donnant de réelles délégations à ses adjoints. A ceci s'est ajoutée une réelle implication dans les activités extra communales, en particulier à la communauté de communes dont il fit partie du bureau ou lors de l'élaboration du SCOT au sein du grand Amiens et tant d'autres choses.

Alors, pourquoi avoir retracé tout ceci ? Je pense que beaucoup ont deviné.

D'abord vous avez remarqué que ni Roger, ni Gabriel ni Serge n'ont fait 2 mandats consécutifs de premier adjoint. 6 ans avec Christian cela épuise ! ☺. *Mais vous voyez qu'ils sont là, (Roger excusé).*

Plus sérieusement, j'ai découvert que le titre de Maire honoraire peut être attribué à une personne ayant exercé pendant au moins 18 ans un mandat municipal. Si vous avez bien compté, Christian a effectué 19 ans comme Maire plus 6 ans comme conseiller municipal... bien plus qu'il n'en faut pour que lui soit conféré ce titre. Aussi ai-je demandé à Madame la Préfète de la région Picardie, préfète de la Somme de lui attribuer le titre de Maire honoraire de la commune, ce qu'elle a fait avec cette mention qu'elle m'a demandé de lire : « Je vous adresse, à cette occasion, mes très vives félicitations et vous remercie pour les éminents services que vous avez rendus à la collectivité dans l'exercice de votre mandat ». Signé la Préfète, Nicole KLEIN.

Christian, c'est donc avec un réel plaisir que je te remets ce titre, mais attention, ce titre ne te confère, selon les termes officiels, aucun pouvoir, aucune prérogative particulière ni aucun avantage financier ! C'est juste un honneur pour Gentelles de t'avoir eu comme premier magistrat. Ce titre et ce petit cadeau, ainsi que ces fleurs à Marie Christine qui a supporté pendant tant d'année que tu passes tant de temps pour les habitants du village, marquent notre reconnaissance.

14 enfants tenant chacun un carton avec une lettre s'alignent devant Christian et écrivent : MAIRE HONORAIRE.